

Communiqué de presse

du gérant statutaire

**Première phase de l'offre
publique achevée avec succès à
hauteur de 86,91% dans le cadre
d'une augmentation de capital
en numéraire avec droits
d'allocation irréductibles**

**Lancement du placement privé
accéléré des scrips**

INFORMATION RÉGLEMENTÉE - INFORMATION PRIVILÉGIÉE
EMBARGO JUSQU'AU 1/03/2019 – 11H00



- ✓ Montea a lancé le 22 février 2019 en Belgique une offre publique de souscription de 2.847.708 nouvelles actions dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec droits d'allocation irréductibles, pour la somme maximale de EUR 160.041.189,60
- ✓ Le prix d'émission était fixé à EUR 56,20 par nouvelle action
- ✓ Ratio de souscription : 9 droits d'allocation irréductibles donnaient le droit de souscrire à 2 nouvelles actions
- ✓ Souscription de 86,91% des nouvelles actions (2.475.072 actions) par l'exercice des droits d'allocation irréductibles
- ✓ Le placement privé accéléré de 1.676.868 scrips sera lancé dès après la publication de ce communiqué de presse
- ✓ Les résultats de la vente des scrips, les résultats définitifs de l'augmentation de capital et le montant qui reviendra le cas échéant aux détenteurs des droits d'allocation irréductibles non exercés seront publiés le 1 mars 2019 dans un communiqué de presse
- ✓ Montea a demandé le 1er mars 2019 la suspension de la négociation des actions sur Euronext Brussels et Euronext Paris jusqu'après la publication des résultats définitifs de l'augmentation de capital

Alost, le 1 mars 2019. Montea SCA (Montea) annonce que, dans le cadre de son offre publique de souscription en Belgique de 2.847.708 nouvelles actions au prix de EUR 56,20 par action, elle a reçu des souscriptions pour 2.475.072 nouvelles actions via l'exercice des droits d'allocation irréductibles (9 droits d'allocation irréductibles donnaient le droit de souscrire à 2 nouvelles actions). Cela représente 86,91% du montant maximal de l'offre, soit EUR 160.041.189,60.

La période de souscription avec droits d'allocation irréductibles a pris fin le jeudi 28 février 2019. Les 1.676.868 droits de préférence qui n'ont pas été exercés durant la période de souscription seront mis en vente sous la forme de scrips dans le cadre d'un placement privé accéléré, réservé aux investisseurs institutionnels, qui aura lieu dès après la publication de ce communiqué de presse.

Les acheteurs des scrips pourront souscrire aux nouvelles actions encore disponibles, et par là s'engager irrévocablement, aux mêmes conditions que durant la période de souscription avec droit d'allocation irréductible: 1 nouvelle action à EUR 56,20 par action suivant le ratio de 2 nouvelles actions contre 9 droits d'allocation irréductibles sous la forme de scrips. Le produit net de la vente des scrips, après déduction des frais, sera mis par Montea à la disposition des détenteurs du coupon n°20 qui n'auront pas exercé ou cédé leurs droits d'allocation irréductibles pendant la période de souscription; il leur sera payé sur présentation du coupon n°20 à partir du 8 mars 2019. Si le produit net est inférieur à EUR 0,01 par scrip, il ne sera pas distribué aux titulaires des droits d'allocation irréductibles non exercés, mais sera transféré à Montea.

Le paiement du prix d'émission, la constatation de l'augmentation de capital et la cotation des nouvelles actions sur Euronext Brussels et Euronext Paris sont prévus pour le 5 mars 2019.

La négociation des actions de Montea sur le marché réglementé d'Euronext Brussels et Euronext Paris est suspendue aujourd'hui, 1er mars 2019, à la demande de Montea, à partir de l'ouverture de la bourse jusqu'à la publication du communiqué de presse annonçant les résultats définitifs de l'offre (y compris les résultats du placement privé des scrips).

Les résultats de la vente des scrips et les résultats définitifs de l'offre publique de souscription seront publiés dans un communiqué de presse, en principe aujourd'hui le 1er mars 2019, que sera publié plus tard aujourd'hui sur le site web de Montea et par la presse.

ING Belgique SA intervient dans la transaction en tant que Sole Global Coordinator et Joint Bookrunner. Belfius Banque SA et Banque Degroof Petercam SA interviennent en tant que Joint Bookrunners.

MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea SCA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur son marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. Montea crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 31/12/2018, le patrimoine immobilier représentait une superficie totale de 1.220.099 m², répartie sur 63 sites. Montea SCA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Brussels (MONT) et Paris (MONTP). Montea a reçu le 5/09/2018 le « EPRA BPR Gold Award ».

CONTACT PRESSE

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | jo.dewolf@montea.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.montea.com

Suivez MONTEA via SHAREHOLDERSBOX :

